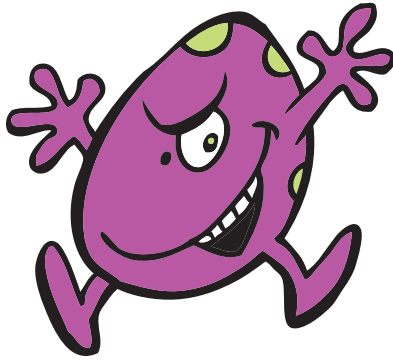


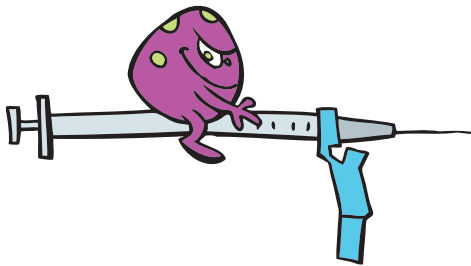
ACTION

PREVENTION



Les infections

**MESURES POUR
LES ÉVITER**



ASSTSAS



Ensemble en prévention

ASSOCIATION PARITAIRE POUR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL DU SECTEUR AFFAIRES SOCIALES

→ MISSION

Promouvoir la prévention en santé et en sécurité du travail dans un objectif d'élimination à la source des dangers et accompagner, dans un cadre paritaire, la clientèle de son secteur en offrant des services-conseils, des activités d'information, de formation et de recherche et développement pour créer des milieux de travail sains et sécuritaires pour tous.

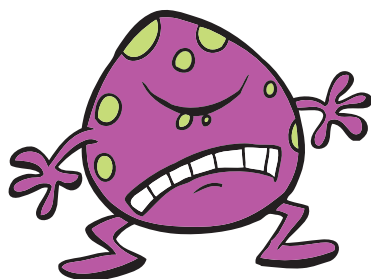
→ STRUCTURE PARITAIRE ET SOURCE DE FINANCEMENT

L'ASSTSAS, organisme à but non lucratif, est gérée par une assemblée générale et un conseil d'administration composés en nombre égal de représentants des associations syndicales et patronales du secteur. Son financement provient principalement des cotisations perçues auprès de tous les employeurs du secteur de la santé et des services sociaux.

ACTION
PREVENTION

Les infections

MESURES POUR LES ÉVITER



La réalisation de cette brochure a été rendue possible grâce à la collaboration des personnes suivantes.

Direction : Diane Parent

Rédaction : Françoise Bouchard

Collaboration : ASSTSAS : Marie-Josée Robitaille, Renée Julien, Louise Lefebvre – Agence de la santé et des services sociaux de Montréal, Direction de la santé publique : Michèle Dupont

Révision linguistique : Micheline Choinière

Illustrations : Jean Morin

Graphisme : acapelladesign.com

**Association paritaire pour la santé et la sécurité
du travail du secteur affaires sociales**

5100, rue Sherbrooke Est, bureau 950

Montréal (Québec) H1V 3R9

Téléphone : 514 253-6871 / 1 800 361-4528

Télécopieur : 514 253-1443

Internet : www.asstsas.qc.ca

Dépôt légal : Bibliothèque et Archives nationales du Québec et Bibliothèque et Archives Canada

ISBN : 978-2-89618-051-6

Code : 269-0415 (B24)

© ASSTSAS – 2008 - R2015

La reproduction de ce document est autorisée pourvu que la source soit mentionnée. Pour toute adaptation, une autorisation écrite de l'ASSTSAS doit être obtenue.

Toute demande à cet effet doit être acheminée au secrétariat général de l'ASSTSAS.

Pour faciliter la lecture, le masculin est utilisé et inclut les deux genres grammaticaux.

ASSTSAS



Ensemble en prévention

Table des matières

Les travailleurs de la santé et des services sociaux risquent d'acquérir des infections au travail. Les bénéficiaires atteints d'infections ou qui, à cause de leurs conditions, ne peuvent pas respecter des normes d'hygiène appropriées peuvent exposer d'autres personnes. Les travailleurs exposés peuvent contrôler ces risques, s'ils respectent des mesures de prévention au quotidien.

La chaîne de transmission.....	4
Les mesures de prévention.....	8
> <i>Les principes de départ</i>	9
> <i>Les pratiques de base</i>	11
> <i>Les précautions additionnelles</i>	20
L'exposition accidentelle.....	23
Des mesures pour rompre la chaîne !.....	24

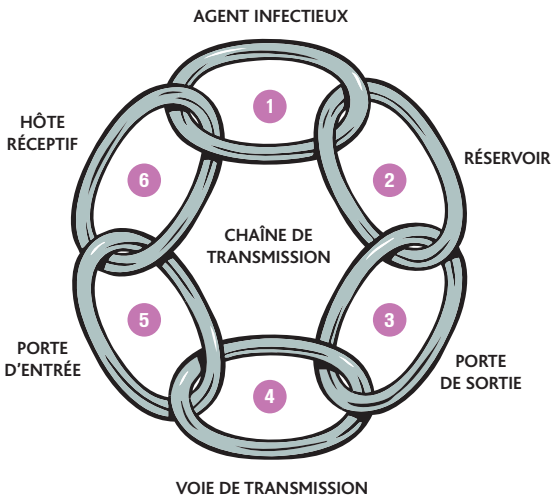
La prévention des infections s'applique à toutes les personnes exposées. Lorsque des mesures diminuent le risque pour les travailleurs, elles diminuent généralement le risque pour les autres personnes. Toutefois cette brochure vise la protection des travailleurs. Des mesures supplémentaires peuvent être nécessaires pour protéger les bénéficiaires.



La chaîne de transmission

La présence de microbes n'implique pas nécessairement la transmission d'une infection. Plusieurs vivent sur certaines parties de notre corps sans causer de problèmes. Ils jouent même un rôle dans son bon fonctionnement : c'est la flore normale. Toutefois ces microbes peuvent devenir nocifs, s'ils sont introduits accidentellement dans une partie du corps où ils ne sont pas censés se trouver.

D'autres microbes causeront des infections, s'ils entrent dans l'organisme. Représentée par une chaîne, la transmission d'une infection est possible seulement lorsque ses six maillons sont rassemblés.

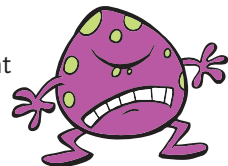


Un AGENT INFECTIEUX sort d'un RÉSERVOIR par une PORTE DE SORTIE, se déplace par une VOIE DE TRANSMISSION et pénètre par une PORTE D'ENTRÉE dans un HÔTE RÉCEPTIF¹.

1. © Donna Moralejo, professeur, Memorial University School of Nursing, St. John's, Terre-Neuve et Labrador.

1 L'agent infectieux

Environ 400 agents infectieux de différents types sont connus. Les infections les plus fréquentes en milieu de travail sont dues aux virus et aux bactéries.



2 Le réservoir

Les personnes (bénéficiaires, travailleurs, visiteurs, etc.) et l'environnement, incluant les équipements, sont les réservoirs les plus fréquents.

Chez les humains, les microbes sont contenus dans le sang, les autres liquides biologiques internes, les excréments, les sécrétions et sur la peau.

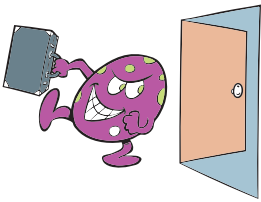


Lorsqu'un microorganisme est viable dans l'environnement, il se transmet plus facilement. L'équipement commun à plusieurs bénéficiaires, s'il n'est pas nettoyé entre chaque utilisation, augmente le risque de transmission.

3 La porte de sortie

La porte de sortie est le chemin que prend le microbe pour quitter le réservoir.

Les microbes quittent le réservoir humain par la porte de sortie naturelle du liquide biologique qui le contient, par exemple la bouche, le nez, le système digestif, le système respiratoire, ou le système tégumentaire (peau), ou par une blessure qui permet l'écoulement de ce liquide. Ainsi, un microbe contenu dans les selles quittera le corps en même temps que les selles ; pour les microbes contenus dans le sang, une blessure doit permettre au sang de couler à l'extérieur.



On ne parle pas de porte de sortie pour l'environnement, car ce sont les microbes sortis d'un réservoir humain que l'on y retrouve.

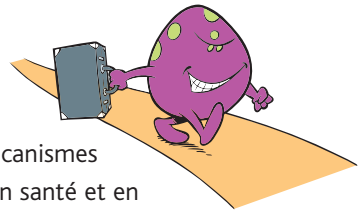
4 La voie de transmission

Il existe trois principales voies de transmission des infections : contact, gouttelettes et aérienne.

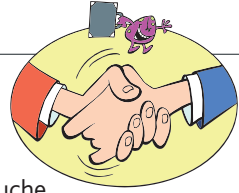
La transmission par contact comprend plusieurs mécanismes dont deux retiennent particulièrement l'attention en santé et en sécurité du travail : transmission fécale-orale et transmission sanguine.

Le transport du microbe d'une personne infectée vers une autre personne se produit de deux façons :

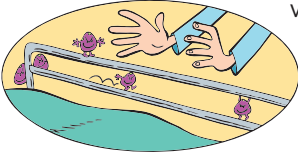
- **directe** : une personne infectée transporte le microbe à une autre personne ou la personne projette un liquide biologique contaminé directement vers une porte d'entrée d'une autre personne, par exemple en éternuant ;
- **indirecte** : un objet ou une main contaminée sert d'intermédiaire entre la personne infectée et l'autre personne.



Les mains sont couramment impliquées dans la transmission des infections parce qu'elles sont souvent contaminées lorsqu'une personne infectée tousse, se mouche,

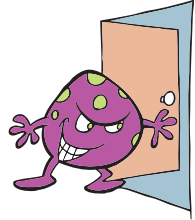


va aux toilettes, etc. Par la suite, elles peuvent passer le microbe à une autre personne ou à un équipement ou un élément de l'environnement.

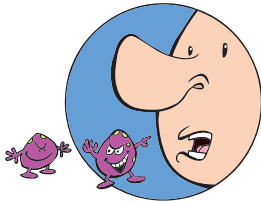


5 La porte d'entrée

Les microbes ont besoin d'une porte pour entrer chez une personne. Les portes d'entrée sont spécifiques aux voies de transmission. Les microbes peuvent :

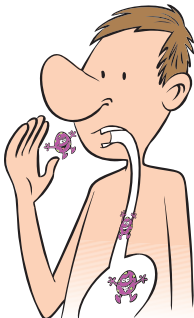
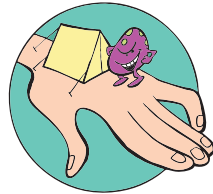


- **passer au travers la peau** (percutanée), par une lésion existante (plaie non cicatrisée) ou une blessure accidentelle (ex. : piqûre) ;








- **entrer par les muqueuses** des yeux, du nez ou de la bouche : elles contiennent beaucoup de petits vaisseaux sanguins qui facilitent l'entrée des microbes. Par ailleurs, la peau saine forme une excellente barrière ;

- **demeurer sur la peau** (cutanée) : des microbes n'ont pas besoin de traverser la peau pour provoquer une infection (ex. : certains parasites) ;



- **être avalés** et entrer dans le système digestif ;
- **être inhalés** et entrer dans le système respiratoire.



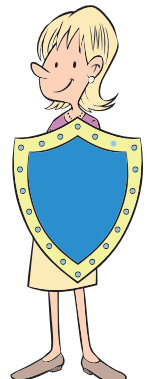
VOIE DE TRANSMISSION	RÉSERVOIR	PORTE DE SORTIE	TRANSPORT	PORTE D'ENTRÉE
1. CONTACT 	<ul style="list-style-type: none"> • SUR UNE PERSONNE • SUR UN ÉQUIPEMENT OU UN ÉLÉMENT DE L'ENVIRONNEMENT 	<ul style="list-style-type: none"> • PAS DE PORTE DE SORTIE, ILS SONT DÉJÀ À L'EXTÉRIEUR 	<ul style="list-style-type: none"> • DIRECT • INDIRECT 	<ul style="list-style-type: none"> • PERCUTANÉE • MUQUEUSES • SUR LA PEAU
SANGUINE 	<ul style="list-style-type: none"> • SANG, SÉCRÉTIONS GÉNITALES, LAIT MATERNEL • LIQUIDES BIOLOGIQUES INTERNES • LIQUIDES EXCRÉTÉS RÉGULIÈREMENT SI TEINTÉS DE SANG 	<ul style="list-style-type: none"> • PORTE DE SORTIE NATURELLE DU LIQUIDE OU BLESSURE QUI EN PERMET L'ÉCOULEMENT 	<ul style="list-style-type: none"> • DIRECT (RARE) • INDIRECT 	<ul style="list-style-type: none"> • MUQUEUSES OU PERCUTANÉE, PUIS DANS LE SYSTÈME SANGUIN
FÉCALE-ORALE 	<ul style="list-style-type: none"> • SELLES (FÉCALE) 	<ul style="list-style-type: none"> • SYSTÈME DIGESTIF (ANUS) 	<ul style="list-style-type: none"> • INDIRECT 	<ul style="list-style-type: none"> • BOUCHE (ORALE) AU SYSTÈME DIGESTIF
	<ul style="list-style-type: none"> • PARFOIS VOMISSEMENTS 	<ul style="list-style-type: none"> • SYSTÈME DIGESTIF (BOUCHE) 	<ul style="list-style-type: none"> • DIRECT 	
2. GOUTTELETTES 	<ul style="list-style-type: none"> • SALIVE, SÉCRÉTIONS NASALES OU DE LA GORGE 	<ul style="list-style-type: none"> • BOUCHE ET NEZ 	<ul style="list-style-type: none"> • DIRECT • INDIRECT 	<ul style="list-style-type: none"> • MUQUEUSES
3. AÉRIENNE 	<ul style="list-style-type: none"> • AIR EXPIRÉ PAR UNE PERSONNE INFECTÉE (MICROGOUTTELETTES) 	<ul style="list-style-type: none"> • PROJETÉES EN PARLANT, TOUSSANT, ÉTERNUANANT 	<ul style="list-style-type: none"> • DANS L'AIR (PAS DIRECT OU INDIRECT) 	<ul style="list-style-type: none"> • LES PARTICULES SONT INHALÉES (SYSTÈME RESPIRATOIRE)

6 L'hôte réceptif

Les microbes traversent différents obstacles avant de vous infecter. La peau protège le corps. Si les microbes la traverse, ils rencontrent le système immunitaire qui reconnaît les intrus et produit des anticorps qui vous défendent.

La transmission de microbes n'entraîne pas nécessairement une maladie. Ceux-ci peuvent vivre sur une personne plus ou moins longtemps sans causer de dommages. Ils peuvent également causer une infection sans symptômes apparents ou une maladie bien visible. C'est pour cela qu'il n'est pas toujours possible de savoir si un bénéficiaire est porteur d'un microbe nuisible.

La réceptivité de l'hôte varie selon les anticorps qu'il possède. Leur nombre peut être diminué par l'âge et certains problèmes de santé. Cela explique la plus grande vulnérabilité de la clientèle du secteur de la santé comparativement à celle des travailleurs.



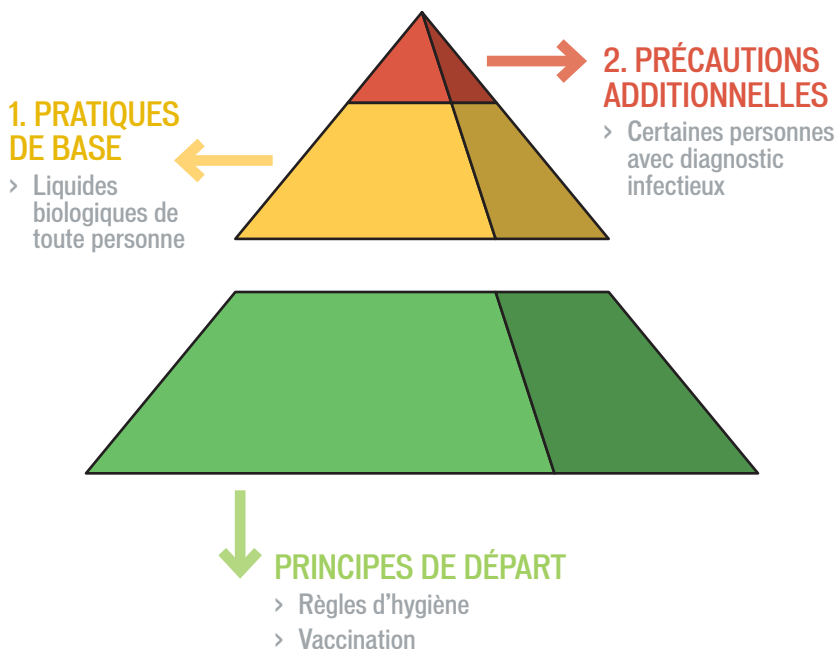
Les mesures de prévention

Pour contrôler les risques d'infection, différentes mesures sont nécessaires. Elles sont regroupées dans un système à deux paliers.

1. Les pratiques de base sont requises avec les liquides biologiques de tout bénéficiaire.

2. Les précautions additionnelles s'ajoutent en présence d'un bénéficiaire chez qui certaines maladies sont suspectées ou diagnostiquées.

Toutefois, avant l'application de ces mesures de prévention, des principes de départ s'imposent. Il s'agit des règles d'hygiène et de la vaccination.



Les principes de départ

> Les règles d'hygiène

Vous les connaissez bien, ces règles d'hygiène vous sont enseignées depuis la petite enfance !

Le lavage des mains :

- > après s'être mouché ;
- > après être allé aux toilettes ;
- > avant de préparer, de manipuler, de servir des aliments ou de manger.



L'hygiène respiratoire :

- > couvrir la bouche et le nez avec un papier-mouchoir pour tousser ou éternuer ;
- > jeter le papier-mouchoir à la poubelle ;
- > sans papier-mouchoir, tousser ou éternuer dans le pli du coude ou le haut du bras ;
- > se laver les mains souvent.

En l'absence d'eau et de savon, utiliser une solution hydro-alcoolique.

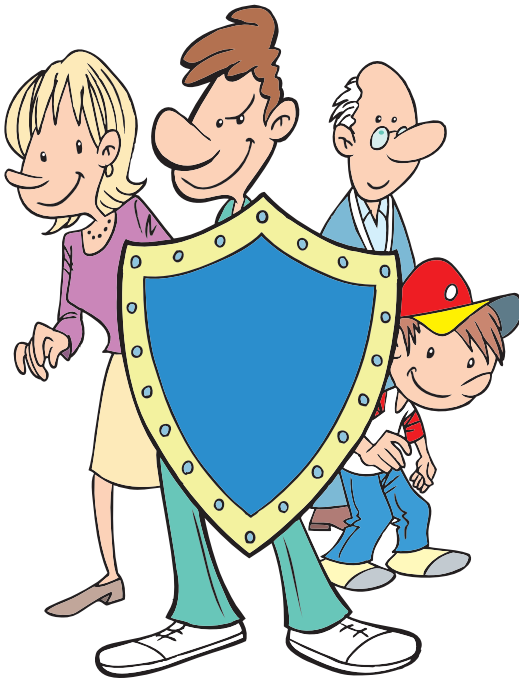


> La vaccination

La vaccination, lorsqu'elle existe, est une mesure préventive de premier choix. Elle favorise à l'avance le développement des anticorps qui empêchent l'infection. Certains vaccins protègent toute la vie, d'autres doivent être répétés.

Malheureusement, la vaccination n'existe pas pour tous les microbes. Elle ne remplace pas les autres mesures, mais elle constitue un complément indispensable.

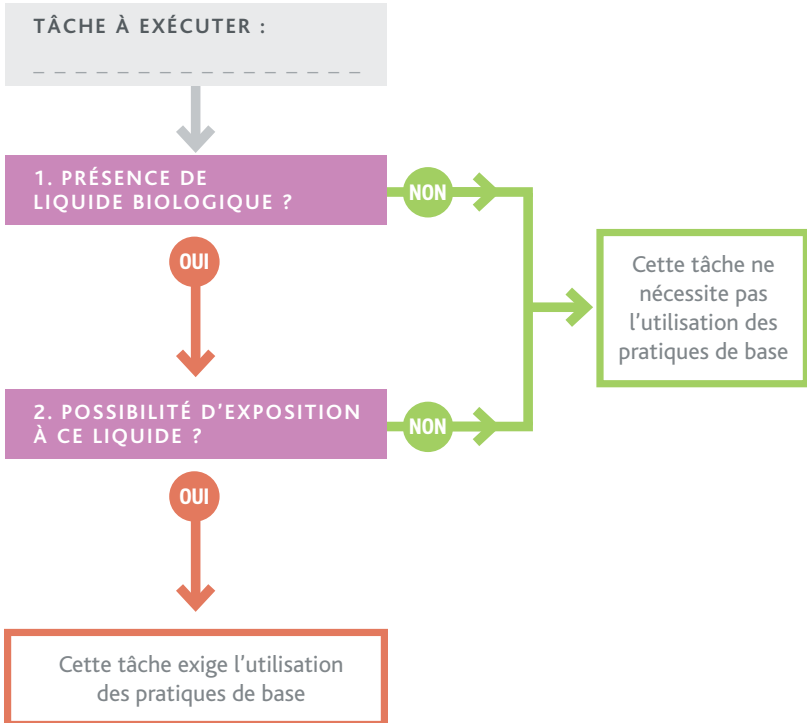
En protégeant la personne, la vaccination diminue les risques pour son entourage. En effet, en ne développant pas l'infection, la personne vaccinée ne peut la transmettre.





Les pratiques de base

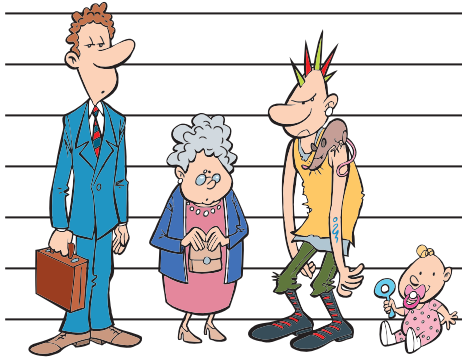
Tous les liquides biologiques¹ sont considérés comme potentiellement contaminés. Si une tâche entraîne une possibilité d'exposition à un liquide biologique ou à un environnement contaminé par celui-ci, les pratiques de base s'imposent. Comment évaluer si une tâche comporte un risque ? C'est simple, il suffit de répondre aux deux questions de ce diagramme.



1. Sang, salive, selles, urine, vomissements, sueur, lait maternel, sécrétions (nasales, génitales, etc.), liquides biologiques internes (pleural, péricardique, amniotique, céphalo-rachidien, synovial, etc.).



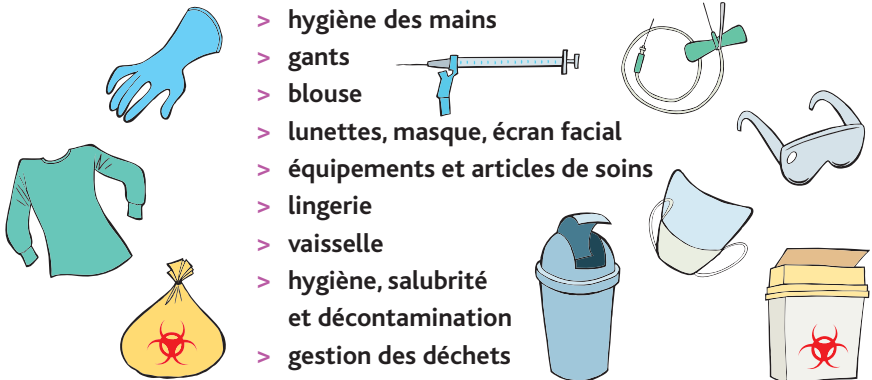
Ainsi, c'est la possibilité d'exposition à des liquides biologiques qui guide le choix des pratiques de base, et ce, avec tout bénéficiaire, peu importe la présence ou l'absence de diagnostic.



LE TYPE D'EXPOSITION POSSIBLE À DES LIQUIDES BIOLOGIQUES PERMET DE CHOISIR LES PRATIQUES PERTINENTES.

MAINS	→	GANTS ET HYGIÈNE DES MAINS
VISAGE	→	MASQUE ET PROTECTION OCULAIRE
CORPS	→	BLOUSE
BLESSURE PERCUTANÉE AVEC UN ÉQUIPEMENT PERFORANT SOUILLÉ DE SANG	→	GANTS

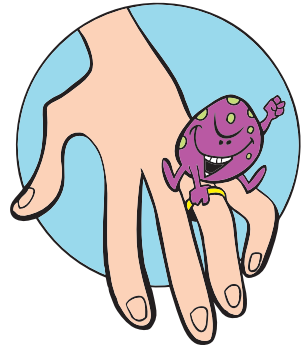
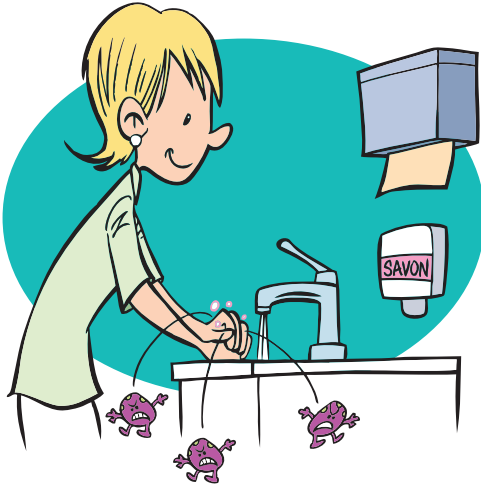
Les pratiques de base comprennent l'hygiène des mains et le port des équipements de protection. Toutefois, les recommandations concernant l'environnement et les équipements de soins font aussi partie des mesures de prévention :





> L'hygiène des mains

Il s'agit de la mesure la plus importante ! Elle diminue les microbes sur les mains, sans toutefois les éliminer à 100 %. Pour empêcher les microbes de se cacher sur les mains ou de s'y accrocher, les ongles doivent être courts et sans vernis. Il faut aussi éliminer les bijoux et les ongles artificiels.



Procéder à l'hygiène des mains

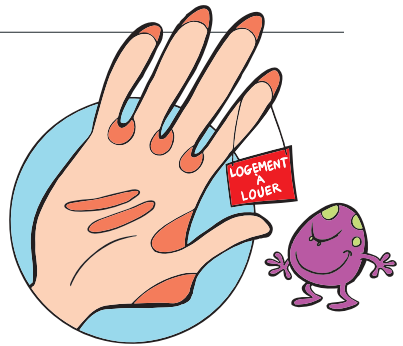
AVANT DE TOUCHER UN BÉNÉFICIAIRE OU SON ENVIRONNEMENT	POUR PROTÉGER LE BÉNÉFICIAIRE
AVANT UNE PROCÉDURE ASEPTIQUE	
APRÈS UN RISQUE D'AVOIR TOUCHÉ DES LIQUIDES BIOLOGIQUES OU DES OBJETS CONTAMINÉS PAR CEUX-CI ET APRÈS LE RETRAIT DES GANTS	POUR SE PROTÉGER ET ÉVITER DE CONTAMINER L'ENVIRONNEMENT
APRÈS UN CONTACT AVEC UN BÉNÉFICIAIRE OU SON ENVIRONNEMENT	

Les indications d'hygiène des mains sont nombreuses. Toutefois dans la séquence des interventions, le « après » une tâche devient souvent le « avant » une autre tâche.



Bien nettoyer partout et porter attention aux bouts des doigts : ils touchent tout en premier et risquent d'être plus contaminés.

Zones souvent oubliées



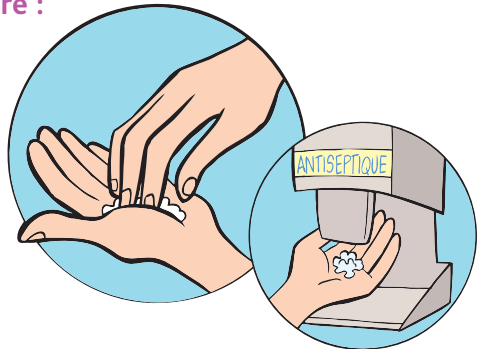
Au lavabo, une technique efficace :

- > mouiller les mains à l'eau tiède et utiliser un savon régulier ;
- > frotter toutes les parties des mains pendant au moins 15 à 30 secondes, l'efficacité est liée à l'action mécanique du frottement ;
- > rincer ;
- > assécher en tapotant avec du papier ;
- > fermer le robinet avec le papier pour ne pas contaminer les mains de nouveau.



Avec une solution hydro-alcoolique, aussi efficace que le savon en l'absence de souillure :

- > mettre une quantité suffisante du produit dans la paume de la main ;
- > y tremper le bout des doigts ;
- > frotter toutes les parties des mains jusqu'à ce qu'elles soient sèches ;
- > ne pas essuyer.

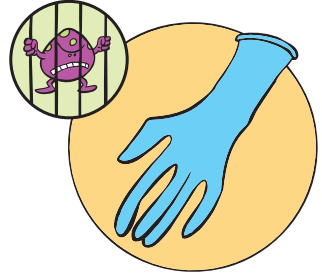


S'hydrater les mains, si possible quatre fois par jour, pour les protéger de l'assèchement : avant les pauses, aux repas, à la fin de la journée, etc.



> Les gants

Barrière entre les mains et les liquides biologiques, les gants bloquent l'accès aux microbes. Ils ne les détruisent pas.



Quand les porter :

- > lorsqu'il y a un risque de toucher des liquides biologiques avec les mains ;
- > lorsqu'une tâche implique la manipulation d'objets perforants souillés de sang. Même s'ils n'empêchent pas la blessure, les gants diminuent la quantité de sang sur l'équipement en l'essuyant partiellement ;
- > pour toute intervention, lorsqu'une lésion ouverte sur les mains ne peut être recouverte efficacement (une plaie cutanée qui n'a pas saigné depuis plus de vingt-quatre heures et qui ne suinte pas est considérée comme de la peau saine).



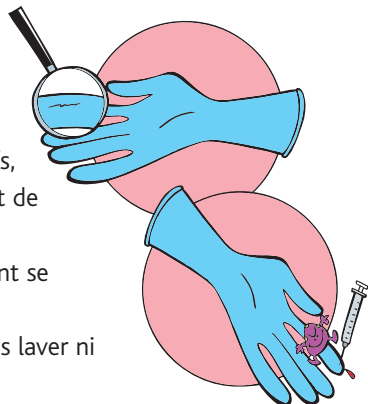
Quand les enlever :

- > dès qu'il n'y a plus de risque de toucher des liquides biologiques ; s'ils ne sont pas enlevés immédiatement, il faut désinfecter tout ce que les gants ont touché ;
- > entre chaque bénéficiaire ;
- > s'ils sont percés, déchirés ;
- > dès qu'une intervention est interrompue.

Les gants ne sont pas parfaits : même neufs, ils peuvent être endommagés. Le déroulement de la tâche augmente aussi le risque de bris.

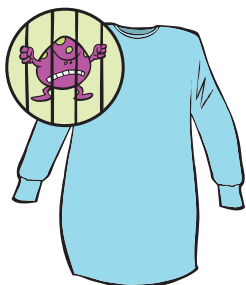
La contamination des mains peut également se produire lorsqu'on retire les gants.

Il faut jeter les gants après usage, ne pas les laver ni les décontaminer.





> La blouse



Elle crée une barrière entre les liquides biologiques et la peau non couverte ainsi que les vêtements personnels du travailleur. Elle doit être imperméable, si la tâche risque d'entraîner une grande quantité de liquide. Elle doit offrir une protection complète du cou à la mi-mollet et avoir des manches longues avec des poignets.

> Les lunettes, masque et écran facial

Ces équipements créent une barrière entre les muqueuses du visage (yeux, nez et bouche) et les éclaboussures de liquide biologique.



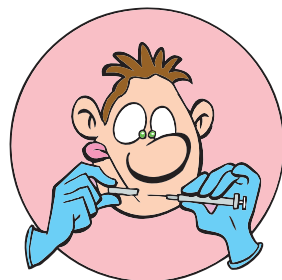
> Les équipements et articles de soins

Il faut privilégier l'utilisation d'équipements sécuritaires.

De plus :



- > utiliser des pinces, jamais les doigts, pour manipuler lames, lancettes, etc. ;
- > jeter les équipements perforants immédiatement (pas de dépose transitoire) dans un contenant résistant à la perforation ;
- > ne jamais recapuchonner une aiguille, ni l'enlever avec les mains.





> La lingerie

Le bon sens et l'hygiène guident la manipulation, le lavage et l'entreposage du linge souillé :

- > manipuler le moins possible la lingerie souillée et ne pas la secouer ;
- > disposer le plus près possible de l'endroit d'utilisation ;
- > ne pas y laisser d'objets, surtout perforants.



> La vaisselle

Techniquement, des microbes peuvent être présents sur la vaisselle souillée. Toutefois, aucun cas de transmission n'a été rapporté. Le lavage au lave-vaisselle à l'eau chaude et au détergent suffit pour les éliminer.



> L'hygiène, la salubrité et la décontamination

L'ensemble des mesures d'hygiène de l'environnement sont de rigueur :

- > effectuer régulièrement l'entretien des chambres, des surfaces touchées par le bénéficiaire (ridelles de lit, table d'alimentation, téléphone, etc.) et des aires de travail, selon les méthodes utilisées dans l'établissement ;
- > nettoyer les instruments de soins à l'eau et au savon et les désinfecter avec une solution germicide ou les diriger vers le centre de retraitement.



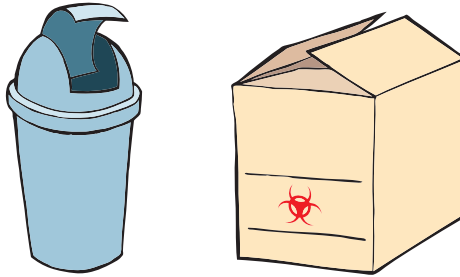
Ramasser un dégât de liquide biologique :

- > mettre des gants s'il est possible de toucher le liquide ou l'environnement contaminé ; les gants doivent être enlevés et jetés dès que la possibilité disparaît ;
- > si des éclaboussures sont possibles, ajouter les autres équipements de protection ;
- > absorber le liquide avec un papier ou un produit prévu à cette fin ;
- > jeter le matériel contaminé dans le contenant identifié à cette fin ;
- > enlever les gants ;
- > désinfecter les surfaces contaminées, c'est-à-dire tout ce qui a été touché par le liquide ou avec les gants ;
- > procéder à l'hygiène des mains.



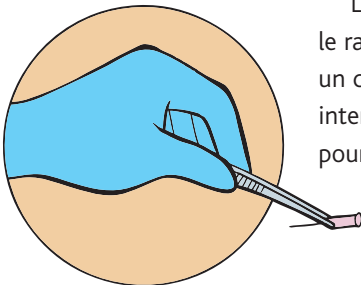
> La gestion des déchets

Le respect de la procédure de gestion des déchets définie par l'établissement limite les risques d'exposition. Ainsi, il faut placer les déchets dans les contenants appropriés en évitant de trop les remplir et de les compresser.



Les objets perforants doivent être jetés dans les contenants prévus à cette fin :

- > y jeter seringues, aiguilles, papillons, rasoirs, lames de bistouri, etc., sans jamais séparer l'aiguille de la seringue ;
- > vérifier l'indicateur du niveau limite de remplissage et ne pas remplir le contenant au-delà de cette limite ;
- > s'assurer que l'objet tombe à l'intérieur (attention au papillon qui accroche facilement) ;
- > lorsque le contenant est plein, le changer sans délai ;
- > s'il est difficile d'accès, suggérer de changer son emplacement.



Lorsqu'un objet perforant traîne, ne pas le ramasser avec les mains. S'assurer d'avoir un contenant approprié et utiliser un outil intermédiaire, telle une pince hémostatique, pour l'y jeter.








Les précautions additionnelles

Ces mesures s'ajoutent aux pratiques de base en présence d'un bénéficiaire chez qui certaines maladies sont suspectées ou diagnostiquées. Ces mesures sont alors décidées par l'équipe traitante.

Vous n'avez pas besoin de connaître le diagnostic du bénéficiaire ; il faut seulement savoir les précautions additionnelles à ajouter.

Les précautions additionnelles sont basées sur les voies de transmission.

VOIE DE TRANSMISSION	PRÉCAUTIONS ADDITIONNELLES
1. CONTACT  SANGUINE  FÉCALE-ORALE 	<ul style="list-style-type: none"> • PORTER DES GANTS ET UNE BLOUSE DÈS L'ENTRÉE DANS LA CHAMBRE • UN SAVON ANTISEPTIQUE PEUT ÊTRE PRESCRIT <hr/> <ul style="list-style-type: none"> • AUCUNE, LES PRATIQUES DE BASE SUFFISENT <hr/> <ul style="list-style-type: none"> • PORTER DES GANTS ET UNE BLOUSE DÈS L'ENTRÉE DANS LA CHAMBRE • UN SAVON ANTISEPTIQUE PEUT ÊTRE PRESCRIT
2. GOUTTELETTES 	<ul style="list-style-type: none"> • PORTER UN MASQUE À PROXIMITÉ DU BÉNÉFICIAIRE • PORTER UN APPAREIL DE PROTECTION RESPIRATOIRE (APR)¹ ET UNE PROTECTION OCULAIRE LORS DE PROCÉDURES GÉNÉRANT DES AÉROSOLS (PGA) • PEUVENT ÊTRE PRESCRITS : <ul style="list-style-type: none"> > UNE PROTECTION OCULAIRE > UN SAVON ANTISEPTIQUE > DES GANTS ET UNE BLOUSE DÈS L'ENTRÉE DANS LA CHAMBRE
3. AÉRIENNE 	<ul style="list-style-type: none"> • PORTER UN APR AVANT D'ENTRER DANS LA CHAMBRE

1. Porté dans une pièce où l'air est potentiellement contaminé, il filtre l'air que le travailleur inspire (N95).



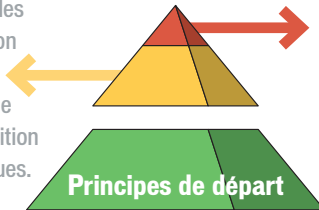
Comme des précautions doivent être prises chez un bénéficiaire dont on ne connaît pas encore le diagnostic en présence de signes ou de symptômes suggestifs d'une infection (diarrhée, incontinence non contenue, lésion avec écoulement, toux et sécrétions abondantes des voies respiratoires, etc.), c'est votre rôle de soignant d'être à l'affût de nouveaux symptômes, de vous protéger selon le besoin et d'aviser l'équipe traitante en vue de la démarche diagnostique nécessaire.

LA MULTIRÉSISTANCE AUX ANTIBIOTIQUES

Le traitement de certaines infections peut devenir un véritable casse-tête en présence de microbes résistant aux antibiotiques. Ces microbes ne représentent pas un risque spécifique pour les travailleurs. Cependant, pour en limiter la propagation, les mêmes mesures s'appliquent.

1. Choisir et utiliser les pratiques de base

nécessaires pour tous les bénéficiaires en fonction de la tâche à réaliser lorsque celle-ci entraîne une possibilité d'exposition à des liquides biologiques.



2. Appliquer les précautions additionnelles

décidées par l'équipe traitante pour certains bénéficiaires.

Les précautions additionnelles peuvent toutefois être différentes en fonction du milieu de soins. Par exemple, en courte durée, les mesures ont généralement plus d'ampleur pour protéger le bénéficiaire affaibli par un épisode de soins aigus et qui a souvent plusieurs portes d'entrée temporaires (cathéter intraveineux, tube endo-trachéal, plaie opératoire, cathéter vésical, etc.), ce qui le rend plus vulnérable.



> Les mesures de prévention

MESURES	PRATIQUES DE BASE	PRÉCAUTIONS ADDITIONNELLES
Hygiène des mains	<ul style="list-style-type: none"> > Savon ordinaire > Solution hydro-alcoolique 	<ul style="list-style-type: none"> > Contact et gouttelettes : savon antiseptique peut être prescrit
Gants	<ul style="list-style-type: none"> > Lors d'une possibilité de toucher des liquides biologiques avec les mains > Lors de la manipulation d'équipements perforants souillés de sang 	<ul style="list-style-type: none"> > Contact : dès l'entrée dans la chambre > Gouttelettes : peuvent être prescrits
Masque	<ul style="list-style-type: none"> > Lors d'une possibilité d'éclaboussures au visage 	<ul style="list-style-type: none"> > Gouttelettes : porter à proximité (deux mètres)
Lunettes, écran facial	<ul style="list-style-type: none"> > Lors d'une possibilité d'éclaboussures au visage 	<ul style="list-style-type: none"> > Gouttelettes : lors de PGA et peuvent être prescrits selon le microbe
Blouse	<ul style="list-style-type: none"> > Lors d'une possibilité d'éclaboussures sur le corps 	<ul style="list-style-type: none"> > Contact : dès l'entrée dans la chambre > Gouttelettes : peut être prescrite
Équipements et articles de soins	<ul style="list-style-type: none"> > Utilisation d'équipements sécuritaires pour réduire les expositions 	<ul style="list-style-type: none"> > Contact : éviter le partage entre les bénéficiaires > Gouttelettes : éviter le partage entre les bénéficiaires, selon le microbe
Lingerie	<ul style="list-style-type: none"> > Prétriage sur le lieu d'utilisation, au besoin, jamais à la buanderie 	<ul style="list-style-type: none"> > Aucune
Vaisselle	<ul style="list-style-type: none"> > Procédures habituelles 	<ul style="list-style-type: none"> > Aucune
Hygiène et salubrité	<ul style="list-style-type: none"> > Entretien de routine 	<ul style="list-style-type: none"> > Des procédures particulières peuvent être prescrites selon le microbe
Gestion des déchets	<ul style="list-style-type: none"> > Procédure de gestion des déchets biomédicaux 	<ul style="list-style-type: none"> > Aucune
APR	<ul style="list-style-type: none"> > Aucune 	<ul style="list-style-type: none"> > Gouttelettes : lors de PGA > Aérienne : dès l'entrée dans la chambre

L'exposition accidentelle

Au sang et à certains liquides biologiques teintés de sang

LES PREMIERS SOINS

Lors de coupures, piqûres, morsures ou égratignures :

> nettoyer avec eau et savon, puis rincer (inutile de faire saigner la plaie).

Lors d'exposition des muqueuses :

> dans les yeux, rincer abondamment le plus rapidement possible ;

> dans la bouche, cracher et rincer la bouche à plusieurs reprises.

Lors d'exposition de la peau :

> nettoyer à l'eau et au savon.

LA CONSULTATION

Après les premiers soins, il faut consulter la personne-ressource désignée par l'établissement, et ce, dans les deux heures suivant l'exposition. Il est important de déclarer l'accident pour deux raisons :

- > obtenir le suivi nécessaire ;
- > faire reconnaître la maladie professionnelle, si elle survient.

La déclaration de l'événement doit contenir le plus d'information possible.



Aux maladies infectieuses

Un travailleur peut être exposé à des maladies infectieuses avant que l'on sache qu'un bénéficiaire est atteint d'une maladie transmissible ou parce qu'il y a un bris dans l'application des mesures de protection.

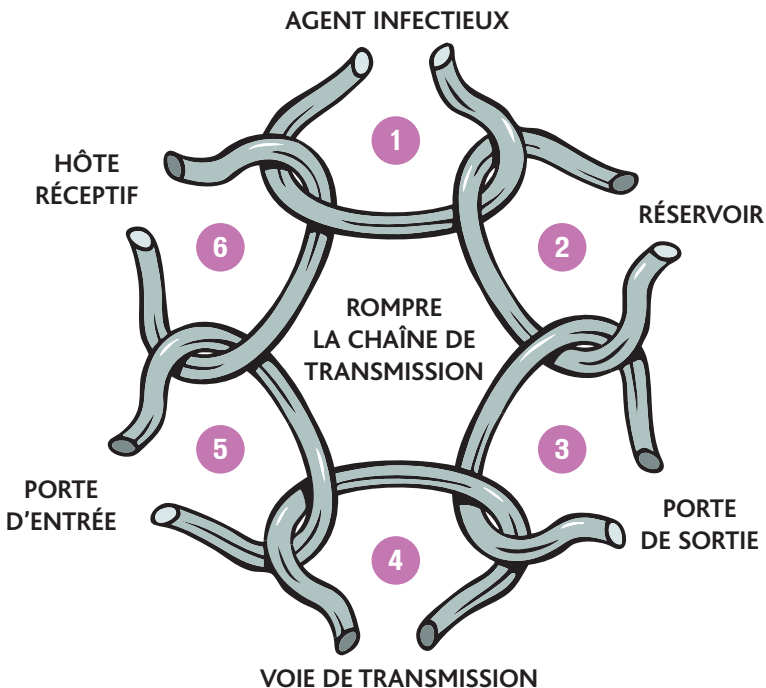
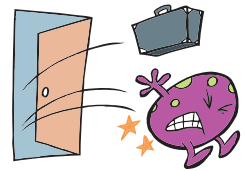
Lors du diagnostic d'une maladie transmissible chez un bénéficiaire, une enquête doit être faite afin de retrouver les personnes, y compris les travailleurs, qui ont été exposées de façon significative.

Les caractéristiques de l'exposition (durée, type de contact, mesures de protection appliquées) et la réceptivité du travailleur exposé face à cette maladie seront analysées pour déterminer le risque relié à l'exposition. Un traitement préventif peut lui être offert.

Des mesures pour rompre la chaîne

Les mesures de prévention utilisées agissent à différents niveaux. Dès qu'une mesure provoque la rupture d'un maillon, la chaîne est brisée et la transmission empêchée¹. La transmission est interrompue si :

- **l'agent infectieux** est éliminé, inactivé ou sorti du **réservoir** qu'il habitait ;
- **les portes de sortie** sont maîtrisées par des pratiques sécuritaires ;
- **la voie de transmission** est bloquée par une barrière ou des pratiques de travail sécuritaires ;
- **les portes d'entrée** sont bloquées par une barrière ou des techniques de soins appropriées ;
- **l'hôte réceptif** est immunisé ou traité, ce qui diminue sa réceptivité.



1 AGENT INFECTIEUX

Hygiène des mains
 Traitement de la personne infectée

2 RÉSERVOIR

Hygiène des mains
 Nettoyage de l'environnement
 Désinfection et stérilisation

3 PORTE DE SORTIE

Hygiène des mains
 Recouvrement des portes de sortie (pansement, masque, etc.)
 Contrôle des excréta
 Manipulation des déchets et de la lingerie contaminés

4 VOIE DE TRANSMISSION

Hygiène des mains
 Port d'équipements de protection individuels (ÉPI)
 Isolement du bénéficiaire
 Moyens techniques telle la ventilation

5 PORTE D'ENTRÉE

Hygiène des mains
 Technique aseptique
 Port d'ÉPI

6 HÔTE RÉCEPTIF

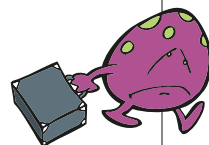
Immunisation
 Identification des bénéficiaires à risque et traitement (ex. : contrôle du diabète)
 Traitement préventif postexposition

Chacune de ces mesures contribue, à sa façon et ensemble, à la prévention des infections chez les travailleurs de la santé. **Protégez-vous bien !**

POUR EN SAVOIR PLUS

Consultez le site de l'ASSTSAS pour de nombreuses informations sur la prévention des infections :

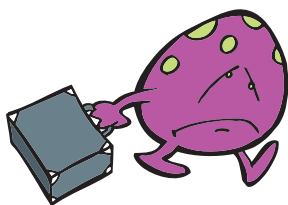
- guides ;
- revue OP ;
- affiches ;
- fiches techniques ;
- et bien d'autres !



www.asstsas.qc.ca

ACTION **PRÉVENTION**

La collection Action – Prévention s’adresse aux travailleurs du secteur de la santé et des services sociaux. Elle traite des éléments de santé et de sécurité à respecter dans les activités quotidiennes de travail. Humoristique, abondamment illustrée, chacune des brochures touche un secteur d’activité ou une tâche particulière. Consultez notre site Internet pour télécharger gratuitement l’ensemble de la collection. asstsas.qc.ca



La prévention des infections s’applique à toutes les personnes exposées. Lorsque des mesures diminuent le risque pour les travailleurs, elles diminuent généralement le risque pour les autres personnes. Toutefois cette brochure vise la protection des travailleurs. Des mesures supplémentaires peuvent être nécessaires pour protéger les bénéficiaires.